

**Motion présentée au Conseil d'Administration du Collège le Bois d'Aulne  
de Conflans-Sainte -Honorine, mardi 13 février 2018**

Lors de la rentrée 2017, la réforme du collège a été aménagée avec en particulier le rétablissement des classes bilangue et un effort a été fait en faveur de l'apprentissage de l'allemand.

En effet, le ministre de l'Education Nationale Jean-Michel Blanquer a bien mis en avant l'importance de cet enseignement de l'allemand dans une offre en langues vivantes enrichie.

Et au Collège du Bois d'Aulne, nous avons toujours été particulièrement sensibles au maintien d'une offre diversifiée en langues vivantes dès l'entrée en sixième.

« Les représentants élus au Conseil d'Administration - élèves, parents d'élèves et personnels – réunis ce jour le mardi 13 février réaffirment leur volonté de faire vivre pleinement la bilangue allemand au collège du Bois d'Aulne. Depuis plus de 10 ans, la bilangue allemand fait partie du projet d'établissement et continue à attirer les élèves.

Nous voulons permettre à tous les élèves qui le souhaitent de pouvoir prendre l'allemand dès leur entrée en classe de 6<sup>ème</sup> grâce à une offre en langues vivantes enrichie et varié.

Le nombre d'élèves dans les écoles du secteur susceptibles de prendre allemand en 6<sup>ème</sup> est déjà important d'après les premiers sondages (déjà 43 familles se sont montrées intéressées, et il reste des familles qui ne se sont pas encore exprimées à ce jour). Et nous rappelons qu'à la rentrée scolaire 2017, nous avons été obligés de refuser des élèves - 1 seule classe et trop chargée. Nous demandons les moyens nécessaires (2h30 élève / 3h prof) afin de pouvoir ouvrir une classe supplémentaire bilangue allemand en 6<sup>ème</sup> de manière à pouvoir accueillir tous les élèves qui désireront intégrer cette bilangue dès la 6<sup>ème</sup>.»